

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844

Website: www.africa-union.org

EA13266

CONFERENCE DE L'UNION

Vingt-quatrième session ordinaire

30 - 31 janvier 2015

Addis-Abeba (Éthiopie)

Assembly/AU/6(XXIV)

Original : anglais

**RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES SOURCES ALTERNATIVES
DE FINANCEMENT DE L'UNION AFRICAINE (RECOMMANDATIONS
DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES DE L'UA)**

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844
Website: www.africa-union.org

EA13266

**RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
MINISTÉRIEL DE LA CONFÉRENCE DES
MINISTRES AFRICAINS DE L'ECONOMIE ET
DES FINANCES SUR LES SOURCES
ALTERNATIVES DE FINANCEMENT DE
L'UNION AFRICAINE
WASHINGTON DC (ETATS -UNIS)
10 OCTOBRE 2014**

RAPPORT DE LA RÉUNION

I. INTRODUCTION

1. La réunion du Groupe de travail ministériel de la Conférence des ministres africains de l'Economie et des Finances sur les sources alternatives de financement de l'Union africaine a eu lieu le 10 octobre 2014, à la Mission de l'Union africaine à Washington DC, (États-Unis d'Amérique). La réunion était présidée par S.E Dr Ngozi Okonjo-Iweala, Ministre des Finances de la République fédérale du Nigéria et Président du Bureau de la Conférence des ministres africains de l'Economie et des Finances.

2. Ont participé à la réunion, les membres Groupe de travail ministériel suivants: Algérie, République démocratique du Congo, Egypte, Maurice, Nigéria, Afrique du Sud, Tunisie et Seychelles.

3. Etaient également présents des représentants de la Commission de l'Union africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. L'ordre du jour a été adopté comme suit:

- a) discours d'ouverture et objet de la réunion-S.E Dr Ngozi Okonjo-Iweala, Ministre des Finances, République fédérale du Nigéria ;
- b) discours d'ouverture : S.E.M.- Erastus Mwencha, Vice-président de la Commission de l'Union africaine ;
- c) présentation du Rapport d'étude- Dr Adeyemi Dipeolu, Directeur, Division du renforcement des capacités, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique ;
- d) discussions et recommandations à soumettre à la Conférence de l'Union ;
- e) questions diverses.

III. OUVERTURE DE LA RÉUNION

5. Dans son allocution de bienvenue, le ministre a indiqué que l'objectif de la réunion et de la mission confiée au Groupe de travail ministériel étaient de faire des recommandations sur les sources alternatives de financement de l'UA, pour examen par les chefs d'État et de gouvernement. Elle a évoqué la réunion des ministres des finances qui s'est tenue en mars 2014 à Abuja qui invitait le Groupe de travail ministériel à trouver une solution aux difficultés budgétaires de l'Union africaine. Pour assister le Groupe de travail ministériel dans cette tâche, elle a invité la CEA à élaborer une étude sur ce sujet, qui sera présentée lors de la réunion. Elle a appelé les ministres à avoir une discussion franche et ouverte sur la question afin que des propositions concrètes soient faites, pour examen, à la Conférence de l'Union en janvier 2015. Elle a pour terminer, exprimé ses remerciements aux ministres pour leur présence et à la CEA pour la préparation de l'étude, à la demande de la présidente de la Commission de l'UA.

6. L'allocution d'ouverture a été prononcée par S.E.M. Erastus Mwencha, Vice-président de la Commission de l'UA. Il a remercié tout d'abord les ministres de leur présence à la réunion du groupe de travail ministériel, malgré leur emploi du temps chargé de réunions de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). Il a également exprimé ses remerciements à S.E. Dr Ngozi Okonjo-Iweala pour son rôle de leadership en rassemblant les ministres pour réfléchir sur la tâche qui leur est assignée par les dirigeants du continent. Il a rappelé que la Conférence des chefs d'État et de gouvernement avait demandé à la Commission de l'UA de l'aider à trouver d'autres sources de financement durable et prévisible pour l'Union. À cet égard, la Commission a entrepris un certain nombre d'études et identifie des sources possibles de financement. Dans le cadre de ces études, un Panel de haut niveau dirigé par S.E.M. Olusegun Obasanjo, ancien Président de la République fédérale du Nigeria, a été constitué pour consulter les chefs d'État et de gouvernement à ce propos. Ce panel a réalisé des consultations élargies et recommandé le recours à deux options dont une serait une taxe d'accueil de deux dollars E.U par séjour dans un établissement hôtelier; et l'autre un prélèvement de 10 dollars EU sur les billets d'avion pour les vols internationaux en partance ou à destination de l'Afrique.

7. La Conférence de l'Union a approuvé en principe, le rapport de la commission, lors de sa vingt et unième session ordinaire en mai 2013 à Addis-Abeba (Éthiopie). La Conférence de l'Union a également demandé à la Conférence des ministres de l'Economie et des Finances d'examiner de toute urgence le rapport et de proposer des modalités de mise en œuvre des différentes options, en recherchant y compris de meilleures contributions et autres propositions supplémentaires des États membres. Les ministres ont été invités à faire rapport à la session ordinaire de la Conférence de l'Union en janvier 2014.

8. Conformément à la décision de la conférence de l'Union, la Commission de l'UA a présenté un rapport sur les modalités de mise en œuvre des deux options, à la septième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et de la Conférence des ministres africains de l'Economie et des Finances de l'UA tenue en mars 2014, à Abuja. Les ministres ont pris note du rapport qu'ils ont examiné de manière exhaustive; et ont décidé de mettre en place un groupe de travail interministériel. Ce groupe devrait soumettre à la Conférence de l'Union, des recommandations sur les deux options proposées par le Panel de haut niveau ainsi que d'autres options. Il a invité instamment les ministres à faire des propositions à l'attention de la Conférence de l'Union sur la nécessité pour l'Union d'être moins dépendante des partenaires extérieurs pour financer son budget.

IV. COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Présentation

9. M. Adeyemi Dipeolu, Directeur, de la Division du Renforcement des capacités de la CEA a présenté une étude menée par cette dernière, intitulée «Sources alternatives de financement de l'Union africaine: Mise en œuvre des options» Il a noté que les estimations budgétaires actuelles montrent que 28 pour cent du budget de programme et de fonctionnement de l'UA pour l'exercice 2015 seraient financés par les États membres et le reste de 72 pour cent par des partenaires externes. La formule actuelle du budget indique que l'UA dépend fortement de partenaires externes ce qui est de nature à compromettre la mise en œuvre de ses programmes, étant donné que toutes contraintes budgétaires des économies de ces partenaires sont susceptibles d'affecter leurs contributions au budget de l'organisation.

10. Il a rappelé aux participants que les chefs d'État et de gouvernement ont reconnu la nécessité de libérer l'UA de la dépendance externe et de la doter de ressources adéquates, fiables et prévisibles susceptibles d'appuyer la mise en œuvre de ses programmes et activités. Compte tenu de cette situation, l'étude a proposé que les États membres couvrent progressivement la totalité du budget de l'Union africaine selon la formule suivante: 100 pour cent du budget de fonctionnement, 75 pour cent du budget de programme et 25 pour cent du budget des opérations de maintien de la paix.

11. L'étude a indiqué que l'adoption de la formule proposée conduirait à une augmentation des contributions statutaires des États membres. Il a donc été proposé que pour faire face à la hausse de leurs quotes-parts, les États membres pourraient mobiliser des ressources supplémentaires hors fisc. Pour ce faire, l'étude suggère que les États membres pourraient envisager d'adopter, entre autres, un prélèvement d'une taxe 10 dollars E.U sur les billets d'avion pour les vols internationaux en partance ou à destination de l'Afrique.; une taxe d'accueil de 2 dollars E.U par séjour dans un établissement hôtelier; et une taxe sur chaque message texte. De cette manière les États membres pourraient mobiliser en 2015, 2016 et 2017 respectivement 431 millions dollars E.U, 485 millions dollars E.U et 546 millions dollars E.U par la taxe de 10 dollars E.U; 151 millions dollars E.U, 167 millions dollars E.U et 184 millions dollars E.U avec la taxe d'accueil de 2 dollars E.U; et 872 millions dollars E.U, 1,17 milliards dollars E.U et 1,6 milliards dollars E.U avec la taxe de 0,005 dollars E.U sur chaque message texte.

12. L'étude suggère, à défaut, que les États membres de l'UA pourraient augmenter leurs contributions statutaires. En outre, le leadership de l'UA pense que les contributions des États membres devraient se baser sur quatre principes à savoir l'équité, la prévisibilité, la flexibilité et la conformité.

13. En appliquant le principe d'équité et de solidarité, l'étude a examiné le scénario où les pays sont regroupés en trois catégories: 60 pour cent du budget couverts à parts égales par les pays dont le PIB dépasse 4 pour cent; 25 pour cent du budget payés à parts égales par les pays ayant un PIB entre 1 et 4 pour cent; et 15 pour cent du budget également partagé par les pays dont le PIB est en dessous de 1 pour cent. Six pays (l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola, l'Égypte, la Libye et le Nigeria), sont dans la

première catégorie et partageront uniformément 60 pour cent du budget de l'UA; ensuite 12 pays sont dans le second groupe (le Cameroun, l'Ethiopie, le Gabon, le Ghana, la Guinée Equatoriale, le Kenya, la République du Congo, le Soudan, la Tanzanie, la Tunisie, l'Ouganda et la Zambie), et assureront 25 pour cent du budget; et le reste, 36 États membres, figurant dans la troisième catégorie assurera les 15 pour cent restants.

14. Quelle que soit l'option choisie, il faudrait que les États membres versent leurs contributions à temps pour faciliter une planification appropriée. L'étude a donc proposé de renforcer l'aspect du respect des engagements des États.

15. Pour conclure, l'étude a fait les recommandations suivantes:

- (a) l'Union africaine est invitée à couvrir une part plus importante de son budget par l'adoption d'une formule budgétaire où elle couvre 100 pour cent du budget de fonctionnement, 75 pour cent de son budget de programmes et 25 pour cent du budget des opérations de soutien à la paix. Cette formule sera appliquée progressivement sur cinq ans à partir de 2016;
- (b) dans le cadre de la nouvelle formule budgétaire, chaque État membre devra continuer à appuyer le budget de l'UA en payant ses contributions statutaires;
- (c) les États membres pourraient continuer à payer leurs contributions statutaires de leur Trésor public ou mobiliser des ressources supplémentaires en utilisant l'une des trois options proposées ci-dessus;
- (d) en vue d'assurer la solidarité, l'UA a été invitée à regrouper les pays en trois catégories, avec le groupe de pays qui ont un plus grand PIB payant une plus grande partie des contributions, sans toutefois dépasser un plafond de 12 pour cent du budget total de l'Organisation par État membre; et
- (e) L'UA doit renforcer sa capacité à percevoir les contributions et à faire respecter les engagements pris par les États.

Discussions

16. Les participants ont remercié la CEA pour le rapport présenté. Ils ont en général approuvé les conclusions de l'étude. Cependant, il a été indiqué que les États membres devraient avoir la possibilité de choisir l'une des options pour leurs contributions au budget de l'UA. Ils ont également convenu que les États membres peuvent décider de continuer à payer leurs contributions par leur fisc ou par d'autres options qu'elles préfèrent.

17. Les participants ont en outre demandé à la Commission de l'UA de renforcer son mécanisme de perception des contributions des États membres. Ils ont par ailleurs lancé un appel pour une utilisation prudente des ressources offertes par les États membres.

V. RECOMMANDATIONS

18. Après un long débat, les participants ont convenu de ce qui suit:

- (a) la nécessité pour l'UA d'assurer une plus grande partie de son budget par l'adoption d'une formule budgétaire lui permettant de couvrir 100 pour cent de son budget de fonctionnement, 75 pour cent de son budget de programmes et 25 pour cent de son budget des opérations de soutien à la paix. Cette formule sera mise en œuvre progressivement pendant cinq ans à partir de 2016;
- (b) les États membres devront mobiliser des ressources hors fisc pour faire face à leurs contributions statutaires en adoptant une taxe sur les billets pour les vols internationaux en provenance ou à partir de l'Afrique; une taxe d'hospitalité; et une taxe sur les texto. Toutefois, les États membres peuvent décider de continuer de payer leurs contributions statutaires par leur fisc ou autres options qu'ils préfèrent ;
- (c) les États membres devront être regroupés en trois catégories: 60 pour cent du budget couverts à parts égales par les pays dont le PIB continental dépasse 4 pour cent; 25 pour cent du budget pris en charge par les pays dont le PIB continental se situe entre 1 et 4 pour cent; et 15 pour cent du budget également partagé par les pays dont le PIB continental est inférieur à 1 pour cent;
- (d) l'Union africaine devra renforcer sa capacité de perception des contributions statutaires et renforcer sa capacité à amener les États membres à respecter leurs engagements¹. À cet égard, l'UA devra prendre contact avec la Banque africaine de développement sur la possibilité de mettre au point un mécanisme efficace de perception;
- (e) le rapport de la réunion de Washington DC devra être distribué à tous les ministres des Finances et des Affaires étrangères; et
- (f) conformément au mandat donné au GTM, le rapport de la réunion de Washington DC devra être présenté à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA à sa prochaine réunion.

¹ La Tunisie a émis des réserves quant aux conclusions de la réunion.

VI. SEANCE DE CLOTURE

19. Le Président a procédé à la clôture de la réunion en remerciant les ministres pour leur participation ; et demandé au Secrétariat de distribuer le rapport de la réunion par voie électronique à tous les membres du groupe de travail ministériel.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2015-01-31

Report of the Commission on Alternative Sources of Financing the African Union (Recommendation of the AU Conference of Ministers of Economy and Finance)

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/8512>

Downloaded from African Union Common Repository